

Certificat

Mortiers et produits connexes
Enduit de sol - Enduit de ragréage autolissant**CEGESOL STR**

Le CSTB atteste que le produit ci-dessus est conforme à des caractéristiques décrites dans le référentiel de certification QB 11 Mortiers et Produits connexes en vigueur après évaluation selon les modalités de contrôle définies dans ces référentiels.

En vertu de la présente décision, le CSTB accorde à :

La société SIKA France SAS
84 rue Edouard Vaillant FR - 93350 LE BOURGET
Usine FR - 27240 DAMVILLE

le droit d'usage de la marque QB Mortiers et Produits connexes pour le produit objet de cette décision, pour toute sa durée de validité et dans les conditions prévues par les exigences générales de la marque QB et le référentiel mentionné ci-dessus. Les exigences générales de la marque QB se substituent aux exigences générales de la marque Certifié CSTB Certified à compter du 1^{er} octobre 2015. En outre, jusqu'à la fin de période transitoire arrêtée suivant les modalités définies dans les exigences générales de la marque QB, le droit d'usage de la marque Certifié CSTB Certified est maintenu.

**07 S 85****Décision de reconduction n° 1010-07 S 85 du 19 juin 2017****Cette décision annule et remplace la décision n° 863-07 S 85 du 24 mars 2015**

Sauf retrait, suspension, ou modification, ce certificat est valide.

Le certificat en vigueur peut être consulté sur le site internet <http://evaluation.cstb.fr> pour en vérifier sa validité.**CARACTÉRISTIQUES CERTIFIÉES****A ce Certificat QB est attachée la classification suivante :****P4S****Ce certificat comporte 1 page et 1 page d'annexe.****Correspondant :**
Courriel : mortiers@cstb.fr
Tél. : 01 61 44 81 38Autres caractéristiques :

Compatibilité de l'enduit avec les supports suivants :

- > Sol à base de liants hydrauliques
- > PRE : Plancher Rayonnant Electrique*
- > Rénovation sur carrelage*
- > Rénovation sur dalles plastiques semi-flexibles*

* supports admis en locaux P2 ou P3 non visés en locaux P4 et P4S

Pour le CSTB
Le Directeur Technique

Charles BALOCHE

CONDITIONS D'EMPLOI DE L'ENDUIT DE RAGRÉAGE AUTOLISSANT POUR INFORMATION

CEGESOL STR

- Taux de gâchage : 24 % d'eau (soit 6 l d'eau par sac de 25 kg).
- Temps de repos : aucun.
- Durée d'utilisation du mélange : 20 minutes avec un bon pouvoir autolissant.
- Délai d'ouverture au passage : 3 heures.

EPAISSEURS D'APPLICATION ET PREPARATION DES SUPPORTS

Support		Épaisseur d'application (mm)	Primaire	
			Dénomination	Consommation (g/m ²)
Support à base de liants hydrauliques	très poreux	3* à 10	CEGEPRIM E	300 (en deux passes)
	normalement poreux			150 à 200
	fermé			
Support à base de liants hydrauliques avec traces de colle **		3 à 10	CEGEPRIM RN	150 à 200
Carrelage **				
Dalles plastiques semi-flexibles **			PRESOL	
* 1 mm en locaux P2 avec revêtement résilient ou textile				
** Supports admis en locaux P2 ou P3 non visés en locaux P4 et P4S				

CONDITIONS D'APPLICATION DES PRIMAIRES

Dénomination	Délai de séchage	Mode d'application
CEGEPRIM E	2 h (sec au toucher)	brosse ou rouleau
CEGEPRIM RN	1 à 2 h (sec au toucher)	
PRESOL	30 min à 1 h (sec au toucher)	brosse ou raclette caoutchouc

Gâchage du primaire PRESOL

Dans un seau propre, verser la poudre dans le liquide puis mélanger jusqu'à obtention d'une pâte fluide et homogène de couleur brune. Le mélange peut-être utilisé pendant 30 min environ.

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

Locaux P4 et P4S

Seuls les supports à base de liants hydrauliques neufs et anciens remis à nu sont visés dans les locaux P4 et P4S.